

**10 AVRIL
A NANTES**

LOIRE ATLANTIQUE **les
nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - N° 164 - 25 février 1981 - Prix : 1 F

Avec le candidat des travailleurs
**RENDEZ-VOUS DES LUTTES,
DE L'ESPOIR**



**L'OUEST
AVEC
GEORGES
MARCHAIS**
LE VENDREDI 10 AVRIL
A NANTES
MEETING
sous chapiteau
à 21 heures
Place de la Petite-Hollande
NANTES

*sans attendre,
engager
une bataille
sans précédent
pour la
diffusion
de la vignette-
bon de soutien*



**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DE LA BASSE LOIRE**
J-L LE CORRÉ fait des propositions précises
**POUVOIR ET PATRONAT
AU PIED DU MUR**

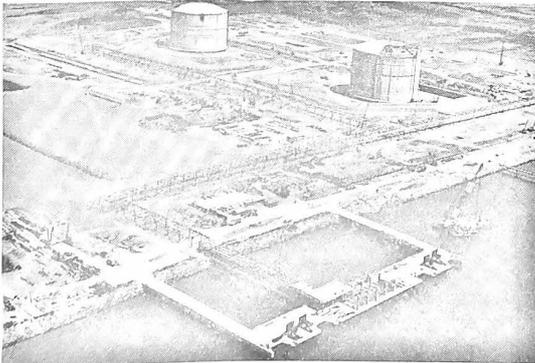
Notre camarade Jean Louis Le Corré, Conseiller Général, Maire de Trigac, vient de s'adresser au Ministre de l'Industrie, au Préfet de Région, au Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Nazaire, au Président du Port Autonome Nantes-Saint-Nazaire, au Directeur de la DATAR, aux Présidents des Conseils Régionaux et Généraux.

Il a formulé, au nom des élus communistes, des propositions précises de nature à contribuer au développement de la Basse-Loire. Pouvoir et patronat sont à présent au pied du mur.

Il rappelle tout d'abord que lors de la dernière session du Conseil Général de la Loire-Atlantique, les Conseillers Généraux communistes, M. Michel Moreau et lui-même, ont souligné à diverses reprises les possibilités de développement économique de la Basse-Loire et suggéré l'implantation d'unités nouvelles en rapport avec les structures industrielles actuelles.

C'est ainsi qu'il a souligné « que nous avons demandé que non seulement soit maintenue mais développée la construction et la réparation navale à Saint-Nazaire, ainsi que le rappelait en novembre 1977, M. Georges Marchais, lors de la présentation du plan de relance ».

Suite p. 4



Le 7 mars : avec les intellectuels

Le rassemblement du 30 janvier à la Mutualité a, par le nombre des intellectuels réunis et par son contenu, constitué un événement.

Voilà ces mois qu'on répète sur tous les tons que les intellectuels quitteraient en masse le Parti communiste qui se replierait sur son « vieux fond ouvrieriste ». La réponse de la Mutualité a été éloquent : les liens qui unissent le Parti communiste et les intellectuels français sont solides vivants. Et c'est bien d'ailleurs ce qui les inquiète tous, de la droite au P.S.

Ce qu'ils craignent, c'est la volonté des communistes de s'adresser au plus grand nombre d'intellectuels dans leur diversité afin qu'ils prennent tout leur place dans le combat pour la renaissance de la France. Ce qu'ils craignent aussi c'est l'intérêt grandissant que suscite et ne telle démarche.

Voilà pourquoi ils mènent campagne autour de la définition même de ce que sont les intellectuels. On se souvient de l'émoi du journal socialiste « Le Matin » qui s'indignait, il y a peu de temps, à propos d'un appel d'intellectuels. « Ils font même signer les instituteurs et les techniciens ».

Oui. Et le samedi 7 mars, à Nantes, à partir de 17 heures, nous les appelons à venir dialoguer avec Claude Popereau, membre du Bureau politique, Jack Ralite, député et membre du Comité central, Maurice Rocher, secrétaire fédéral. Sur toutes les questions « il se posent et que pose l'extraordinaire enjeu de la bataille des présidentielles. Mèr » les instituteurs et les techniciens,

Multipions les initiatives, les contacts, les invitations dans la semaine qui vient, auprès des collègues de travail, de connaissances ou d'amis pour que le 7 mars, au Centre Neptune, nous soyons nombreux à débattre des moyens pour que ça change dans la société et dans la culture.

**SOUSCRIPTION
PASSER A UN STADE SUPÉRIEUR**

Au fur et à mesure qu'avance la campagne des Présidentielles, s'accroît l'intensité de la bataille politique. Les succès que remporte notre parti avec son candidat G. Marchais dans tous ses rassemblements, déclenchent une violente campagne anti-communiste du pouvoir et de ses médias, mais aussi du Parti Socialiste. Deux méthodes sont employées : la calomnie, le mensonge, la falsification de notre politique ou

le silence sur notre campagne. C'est pourquoi nous devons redoubler d'activité, sortir plus de matériel, d'ou l'augmentation de nos dépenses déjà considérables.

Mais le succès de notre campagne mobilise notre parti, motive les masses et dans cette situation, la Souscription Nationale pour l'élection présidentielle peut et doit connaître un succès sans précédent.

Ce ne sera cependant possible que si chaque section, chaque cellule, chaque communiste s'y attache sans attendre. Dans ce cadre, les secrétaires et trésoriers de section ou de cellules examineront au plus vite les possibilités de versement sur leur trésorerie et ce pour les cellules qui n'ont pas encore effectué le versement des 200 F minimum, mais aussi d'un sé-

Suite p. 2

SAMEDI 7 MARS, à 17 h
**« LES INTELLECTUELS
ET LE CHANGEMENT »**
débat avec
Claude POPEREAU
membre du Bureau politique
du P.C.F.
Jack RALITE
membre du Comité central
du P.C.F.
sous la présidence de
Maurice ROCHER
secrétaire fédéral
Sans l'organe de REVOLUTION

L'OPPL SAUVÉ !

Le Comité de Ville de Nantes du Parti Communiste Français se félicite de l'issue positive de la réunion du vendredi 20 février d'où il ressort que l'Orchestre Philharmonique des Pays de Loire sera à même de poursuivre sa tâche.

Il note avec satisfaction que la lutte contre le désengagement de l'Etat au sein de l'OPPL a contraint le gouvernement à annoncer par son représentant le directeur de la musique, qu'il prendrait des mesures en faveur de l'orchestre pour cette année et qu'à l'avenir, il participerait à concurrence de 30 % dans le budget du syndicat mixte.

Les Communistes Nantes ont pris une part active dans cette lutte. En témoignent les précédentes prises de position du Comité de Ville, distribuées aux auditeurs du concert donné par l'OPPL le 7 janvier au Conservatoire, portées à la connaissance de dizaines de milliers

de Nantais et d'habitants du département par « les Nouvelles » et « Information débat » ; en témoignent, les déclarations de Claude Popereau, délégué régional des Pays de Loire, les multiples démarches, communiqués, déclarations faites au nom du groupe communiste par Jocelyne Cailleau, maire-adjointe ; en témoignent l'intervention de Jack Ralite, député communiste, auprès du ministre Lecat.

Les Communistes se félicitent qu'aient participé à ce vaste mouvement pour la défense de l'OPPL, les premiers intéressés, travailleurs, musiciens, professionnels, auditeurs, amis de l'OPPL. C'est ainsi qu'au 20 février une pétition avait recueilli 10 694 signatures.

De cette lutte, de son succès, les Communistes Nantes tirent la conclusion que dans ce domaine, comme dans les

autres, il est possible d'arracher de grandes victoires si l'on mène des luttes vastes et résolues. Les hésitations, les tergiversations des socialistes dans cet affaire de l'OPPL — le maire d'Angers allant jusqu'à recevoir l'assentiment d'Olivier Guichard — n'ont eu d'autres effets que de retarder la solution du problème. Quant aux interventions des hommes de la majorité — telle celle de Pervenche lors de sa cérémonie d'allégeance à Raymond Barre — elles ne sauraient dédouaner les responsabilités de leurs chefs, non plus que les leurs.

Le Comité de Ville se félicite de ce succès ; pour autant, il ne se considère pas quitte : il veillera à ce que l'Etat et Région respectent leurs engagements. Il assure les musiciens et personnel de l'Orchestre Philharmonique des Pays de Loire de son active sympathie.

28 février - 14 mars : 24^e QUINZAINE COMMERCIALE DE NANTES

Le 28 février au 14 mars 1981 se déroulera la 24^e Quinzaine Commerciale de Nantes, organisée par le Comité de Bienfaisance du Commerce de l'agglomération nantaise.

C'est chaque année un grand événement nantais, tant par son but (700 millions d'AF en vingt-trois ans en équipements sanitaires et en œuvres sociales), que par l'ambiance qui se crée durant ces deux semaines multiples animations dans la ville et la périphérie, l'espoir de gagner avec cette année plus de 4 000 gagnants prévus...

Car la Quinzaine, c'est ces deux aspects : l'œuvre humanitaire, qui sera cette année dirigée vers la recherche médicale, plus spécialement vers l'Institut de biophysique (IUR) du CHU.

Mais c'est aussi du côté des lots que vient la nouveauté. Objectif : le plus grand nombre possible de gagnants ! Aussi, sont cette année à la disposition des lots coûteux qui ne font que quelques heures (principale).

ment les voitures) au bénéfice de quelque 4 000 bons d'achat de 70 F à 1 000 F immédiatement échangeables, dont la somme éventuellement gagnante sera inscrite sur le billet (il suffit de gratter un « cache » sur chaque billet).

De plus, tous les billets même ceux qui auront donné droit à un bon d'achat, participeront au tirage final de lots de réelle valeur :

- un bon d'achat de 10 000 F
- deux bons d'achat de 6 000 F
- deux bons de 4 000 F et deux de 2 000 F, et des voyages (train hôtel à Londres, Amsterdam, Venise, Nice etc.)
- le tirage de ces lots aura lieu le mercredi 18 mars à 15 h au Palais de la Bourse

Rappelons qu'il s'agit d'un billet pour 10 F d'achat sauf dans l'alimentation 20 F, et que, outre Nantes les communes suivantes participent à la Quinzaine : St Herblain, Orvault, La Chapelle-sur-Erdre, Treillières, Ste Lucie, Canteleu, Saint-Sébastien, Vertou, Rezé, Bouguenais.

I REPRISE
500 F
ou BILLETS de la QUINZAINE COMMERCIALE
chez votre spécialiste
LECOQ 11, allée Ile-Gloriette NANTES **PHILIPS**

CHAUSSOUD
3, place F.-Fourrier (place St-Nicolas) NANTES
LES MEILLEURS PRIX POUR LES MEILLEURES QUALITÉS
ENJ CONFIANCE

NANTES - RASOIR
LA CLINIQUE DE L'ELECTRO-MENAGER
1, rue Arche-Sèche (Côté pl. Royale) Nantes - Tél. 48-47-57
ENFIN UN SPECIALISTE qui vous a sélectionné une gamme
D'APPAREIL DE QUALITE aspirateurs, ciroues fera à repasser
et tout le petit ELECTRO-MENAGER
SERVICE APRES VENTE REPARATIONS GARANTIES 3 mois

Concessionnaire de vraie
LEVIS
TOUS LES VETEMENTS
WRANGLER
BUFFALO LEE COOPER
LEE COOPER
GRAND CHOIX DE VETEMENTS
PULLS MARINS
CABANS
DUFFLE-COATS
PARKAS BLOUSONS D'AVIATEURS
TOUT L'HABILLEMENT POUR LA CHASSE ET LA PÊCHE
Clrés - Bottes - Vestes de chasse, etc...

SAINT-HERBLAIN AU CONSEIL MUNICIPAL

FAIRE PAYER LES RICHES DANS LA COMMUNE AUSSI

Le Conseil municipal de Saint-Herblain s'est réuni le vendredi 20 février. A l'ordre du jour le vote du budget primitif et des taxes des quatre taxes locales en application de la loi giscardienne sur la fiscalité locale.

Le Conseil municipal a voté un budget en augmentation de 17,5 %. Dans ses exécutives de vote, P. Brémont au nom des élus communistes a dénoncé, la fiscalité giscardienne qui n'apporte aucune solution positive aux difficultés dans lesquelles se débattent les communes et dont l'objectif principal est de favoriser un transfert de l'impôt local des entreprises vers les ménages.

Elle a souligné combien les contribuables herbinois avaient été mis à contribution les années passées pour éponger la situation héritée de la municipalité de droite. L'essentiel de son intervention a consisté dans

une critique serrée de la campagne menée depuis des mois dans notre département par les patrons, Bouvier et Régent en tête, pour faire pression contre les élus locaux afin que ceux-ci accordent de nouveaux cadeaux aux entreprises. Elle a montré que si des élus de droite, mais aussi des maires socialistes avaient cédé à ses pressions, les élus communistes au contraire n'étaient nullement impressionnés par ce tapage.

L'adjoint communiste a montré combien la taxe professionnelle payée par les patrons est faible : selon l'INSEE elle représente en moyenne 1 % du chiffre d'affaires. Encore faut-il préciser que beaucoup bénéficient d'exonérations, ou de dégrèvements importants. Encore faut-il préciser aussi que cette taxe est déduite des bases d'imposition sur les bénéfices. Loins de trop payer les grandes en-

treprises ne paient pas assez au contraire.

Voilà pourquoi les élus communistes de Saint-Herblain ont accepté de voter une augmentation des taxes des quatre taxes qui n'épargne pas la taxe professionnelle contrairement à ce que les premières intentions d'élus socialistes pouvaient laisser craindre.

En effet si l'augmentation de la taxe d'habitation ne dépassera pas 15 % pour le contribuable, la taxe professionnelle augmentera en moyenne de 21 % et ce n'est que justice. Les élus communistes ont également approuvé compte tenu du contexte herbinois une augmentation de la taxe sur le foncier bâti de 20 % qui frappera essentiellement les grandes entreprises industrielles et commerciales.

Nous les élus communistes, nous menons une politique qui prend en compte les intérêts des travailleurs.

Dès aujourd'hui, là où nous sommes élus, du niveau de la commune, nous faisons payer les riches. Demain au gouvernement, avec des ministres communistes, nous le ferons encore plus efficacement avec l'imposition sur les grosses fortunes, l'impôt sur le capital etc. » a conclu P. Brémont.

SAUVADOR : DOUBLE LANGUE

En fin de Conseil municipal, le maire socialiste Avraut a proposé un texte adressé à la junte qui gouverne au Salvador, condamnant la répression dont est victime la commission des droits de l'homme de ce pays. J.-P. Chevrier et P. Brémont ont trouvé ce texte insuffisant au moment où la commission européenne vient sur l'initiative de Reagan de suspendre son aide alimentaire et médicale au peuple du Salvador. Ils ont souligné le double langage du P.S. qui, à Saint-Herblain propose un vœu et à Bruxelles avec le conseiller de Mitterrand Chevesson, étrangle le peuple du Salvador. Ils ont demandé que des protestations soient également adressées au gouvernement français et à la Commission de la CEE. Ces interventions ont jeté le trouble chez les élus socialistes, qui ont demandé quelques jours de délai pour réfléchir et « victime J.M. Avraut avant précisé que « n'étant pas lecteur de L'Humanité, il ne pouvait pas tout connaître » (sic). Bel hommage involontaire à L'Humanité.

POUR LE CHANGEMENT
Meeting-Débat à Saint-Herblain
VENDREDI 13 MARS, à 20 h 30
Centre socio-culturel du Bourg - Rue de la Poste
Avec
Michel MOREAU
Maire-adjoint de Nantes - Conseiller général
Membre du Bureau fédéral du P.C.F.

L'ÉTAT VEUT LAISSER LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION NANTAISE... DANS LE TUNNEL

Le SIVRAN (Syndicat Intercommunal de la Voirie Rapide de l'Agglomération Nantaise) a contesté, il y a plus de deux ans, la création d'un pont à Cheviré et après études, propos la réalisation d'un tunnel permettant ainsi le maintien de la navale à Nantes, des activités portuaires, de l'activité de l'aérodrome, etc.

Dire que cela a plu au préfet, au directeur de l'équipement, au ministre des Transports, cela sûrement pas ! Aujourd'hui, pourtant, tout le monde (ou presque) convient que

la réalisation d'un tunnel est la plus juste, et peut-être même la moins coûteuse.

Or, le SIVRAN participe avec l'Etat à la réalisation d'un plan de contournement de Nantes, à raison des participations financières suivantes : 55 % Etat, 45 % SIVRAN. Mais le Conseil général de Loire-Atlantique, ne voulant pas porter la responsabilité d'imposer un pont, a décliné ; le SIVRAN fera ce qu'il voudra mais paiera le tunnel.

Avec le retard des études, de l'appel d'offre et

de l'étude d'utilité publique, les travaux ne démarrent pas avant fin 83. Si la solution tunnel avait été retenue dès le début, nous n'en serions pas là.

Mais dans le programme d'aménagement de la voirie rapide des programmes sont avancés, notamment la pénétrante sud. L'Etat voudrait nous faire payer les factures tout en laissant la totalité du financement de Cheviré peser sur les communes de l'agglomération nantaise. Nous ne pouvons tolérer cela !

Si nous laissons faire, la charge financière qui retomberait sur les communes atteindrait 25,76 millions de francs actuels en 1986.

Il y a donc incapacité pour les communes à financer un tel ouvrage. Nous devons obtenir de l'Etat un engagement s'il veut que nous financions la pénétrante sud. Il est le responsable du retard des travaux de Cheviré ; il doit les financer.

C'est en tout cas la position de J.-P. Chevrier,

adjoint communiste de Saint-Herblain, vice-président du SIVRAN. D'autant plus que la réalisation des contournements devrait être prioritaire par rapport aux pénétrantes. Il est curieux de voir à ce sujet le double langage du P.S. en Loire-Atlantique. Ainsi, François Audein, député-maire PS de Bouguenais (commune qui se refuse à faire partie du SIVRAN) est venu tenter de récupérer une manifestation réclamant le tunnel. De même, Jacques Floch, maire de Rezé, lors de

cette manifestation, a fait une déclaration où il soulignait l'urgence de réaliser un pont pour désenclaver Pirmil, mais ne disait pas il y a quelques temps au Conseil général de Loire-Atlantique : « Un pont ou un tunnel, peu importe, du moment qu'on franchisse ».

Celle fermée ?

Pour nous, communistes, la lutte de toute la population de l'agglomération nantaise est primordiale tant sur la nature de l'ouvrage que sur le financement.

S.P.F.
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
Aide aux réfugiés Salvadoriens
laire se charge de mettre en place un programme d'aide et de coopération médicale pour les réfugiés, principalement des enfants.
Couvertures et matériel de cuisine font grandement défaut au campement de Chinandago. Vous pouvez participer à l'effort de solidarité en souscrivant au Secours populaire français, 24, rue du Commandant-Gâté, Saint-Nazaire. C.C.P. 3901-93 G Nantes.

TRIGNAC

DEFENDRE L'ECOLE ! CLASSE PAR CLASSE

En cette période de février, il est procédé aux inscriptions des enfants dans les écoles maternelles et primaires afin de préparer dans les meilleures conditions la rentrée scolaire 1981-82.

Notre camarade Jean-Louis Le Corre, conseiller général, maire de Trignac, vient d'être informé des difficultés rencontrées à l'école maternelle d'Anne-Franck à Certé (Trignac) où est envisagée la fermeture d'une classe.

Dans l'intervention qu'il a immédiatement faite auprès de l'inspection Académique, il souligne combien une décision de fermeture prise à la date du 20 février porterait un grave préjudice au déroulement des activités scolaires dans ce quartier.

En effet, en ce qui concerne les écoles maternelles, un certain nombre de familles n'ont pas encore pris de décision, non seulement du fait de la situation économique qui sera leur lieu d'activité professionnelle au mois de septembre prochain.

En effet, la préparation des grands chantiers de l'agglomération de St-Nazaire (3^e cuve au terminal méthanier, amélioration du secteur d'Elif Antar, etc...) vont amener dans les localités voisines un nombre important de population supplémentaire avec bien entendu un nombre d'enfants scolarisables aux différents niveaux.

Déjà, explique J.-L. Le Corre, nous avons pu constater que des familles ont décidé de s'implanter sur la commune de Trignac (H.L.M. Butte de Certé) puisqu'un nombre important de logements sont actuellement disponibles.

Cette disposition a d'ailleurs été confirmée par l'enquête effectuée par l'A.D.E.L. pour le compte du département et des services préfectoraux.

Aussi, l'élu communiste demande « de surcroît immédiatement à toute décision afin de permettre une meilleure rentrée scolaire 1981 dans des conditions normales et de ne pas être contraint de rechercher au dernier moment des solutions pour la création de poste qui s'avèrerait indispensable ».

Il demande que : « Le Comité Technique Partirait soit informé de la situation exacte qui se présente au niveau de l'agglomération nantaise et particulièrement sur la commune de Trignac, et que soient examinées, avec le personnel enseignant et les conseils de parents d'élèves : « Les mesures nécessaires à la mise en place de classes maternelles de Certé ainsi que de Trignac-Centre ».

DES PRIX... DES PRIX... DES PRIX...

25 février au 7 mars

ANNIVERSAIRE

E. LECLERC

Route de La Rochelle REZE

HORAIRE OUVERTURE Lun. 9 h 30 - 19 h 30 Mar. 9 h - 12 h 15 - 14 h 45 - 19 h 30 Mer. 9 h - 12 h 15 - 14 h 45 - 19 h 30 Jeu. 9 h à 12 h 15 - 14 h 45 - 19 h 30 Ven. 9 h à 21 h 30 sans inter. Sam. 9 h à 19 h 30 sans inter.

PARKING GÉANT 900 PLACES

La décision est prise. L'usine SNECMA s'implantera dans la région nazairienne. Elle sera construite par le C.F.M. 56 (ce moteur qui pourrait équiper l'A200, démontrera sa fabrication en 1983 et devrait, en 1984, employer 500 personnes.

Les communistes appréhendent positivement cette implantation. Elle est le fruit de luttes menées pour que l'aéronautique française connaisse un développement à la mesure de ses possibilités actuelles.

Il reste que ces emplois ne doivent en aucun cas être créés au détriment de l'emploi dans d'autres régions (parisienne notamment). Il est pas non plus question que cette implantation contribue à développer les diverses formes de travail précaire qui affectent le pouvoir et les entreprises qui l'exploitent.

En un autre, cette réa- lisation peut et doit renforcer les possibilités d'un développement s'es (la de nos secteurs aéronautiques dans notre région.

Dans le même sens, se trouve encore rattaché notre région de lancer sans attendre le nouvel avion A200, proposition que tout récemment encore les sections du P.C.F. de la SNIAS St-Nazaire et Bouguenais réaffirment avec force.

La décision en apparti- rant au gouvernement de Giscard. La France a des moyens techniques et humains pour lancer cet appareil s'appuyant sur un marché potentiel de 700 à 800 avions pour les dix ans à venir, 200 dans les vingt ans.

Pour l'instant, Giscard refuse devant le chantier de l'usine R.F.A. La pression des tra-

Usine SNECMA dans la région de Saint-Nazaire

OUI, MAIS...

Le fruit de la lutte doit se traduire par de réelles créations d'emplois

vailleurs doit donc s'intensifier.

C'est aussi l'avis que formulait la C.G.T. le 20 février lors d'une conférence de presse à laquelle participait J.-M. Schampin, secrétaire de la F.T.M.-C.G.T. responsable branche aéronautique, des responsables CGT des usines SNECMA de Corbeil, Gennevilliers, Villaroche, de la SNIAS-St-Nazaire, de l'Union Locale, de l'USTIM.

Soulignant qu'il appréciait positivement cette implantation, les responsa- bles CGT estimaient que cet investissement, en France, constituait une victoire due aux luttes des travailleurs et au soutien, de l'opinion pu-

Or, ajoutait la CGT, « les responsables politiques du pouvoir et leurs élus dans la région de Saint-Nazaire, voudraient prendre à leur compte cette usine alors que ce sont eux qui organisent la fermeture d'entreprises et les licenciements ».

Ainsi, précisait-ils, à St-Nazaire ce sont : SNIAS ; Fermeture du secteur diversification - 350 em- plois ; Bureaux d'Essais en vol - 75 em- plois.

Alsthom-Atlantique : Na- vale et mécanique, des mil- liers d'emplois supprimés de- puis 78. Mécanique : la vo- lonté de supprimer des bran- ches d'activités.

Fermeture en 1982 de la Chaudronnerie (ex-Babcock) - 500 emplois.

Démantèlement de la mécanique, notamment les ateliers ex-SMPA, environ 500 emplois menacés.

Repercussions sur l'ensem- ble des PME de la région nazairienne.

Pour la C.G.T., l'implan- tation de la SNECMA doit être créée de nouveaux emplois (notamment de jeunes), vena- nt s'ajouter aux 1000 reventi- cés pour assurer dans des conditions normales les fabri- cations aéronautiques dans le département.

En aucun cas, cette implan- tation ne peut être un para- lèle à la fermeture et liquida- tion de secteurs d'activités.

En effet, soulignait Guy Teulier, secrétaire de l'Union Locale de St-Nazaire, « on assiste actuellement à une bataille idéologique afin de savoir si l'on doit continuer à fermer des entreprises pour faire passer la liquidation de la mécanique et de la chaudronnerie. Ce coup-là, ils le gagneront lors d'une campagne électorale pour

Na- zaire, avec leur développe- ment permettant la CGT des com- munes de la Société Nationale garde l'ac- tuel d'œuvre de ses pro- priétaires et soit ainsi à l'abri de décisions politiques étran- ges et elle exige que tous les

investissements industriels soient financés en totalité par les capitaux publics et privés. Les moyens existant pour cela ».

Si l'objectif du fait que la SNECMA bénéficie actuelle- ment d'un niveau de com- mandes jamais atteint », la CGT observe aussi que la société nationale « pour faire face aux commandes, elle mo- dernise le Centre de Gennevilliers (charge fondrière) et crée un atelier de montage et des bureaux d'études à Villaroche. Dans le même temps, elle pratique une sous- tance très importante (près de 60 % des commandes du moteur CFM 56). Une sous-traitance réalisée à l'étranger au détriment des capacités de production de la SNECMA en France ».

Nous pouvons esti- mer que 700 personnes en 1980, la plupart des salariés emba-



Ce sont ces luttes qui imposent le développement de l'aéronautique et aujourd'hui l'implan- tation de la SNECMA.

chés sont à contract précieusement et aujourd'hui, prenant prétexte de l'abandon d'un programme civil, le CF6 32 en coopération avec, les Américains, la SNECMA annonce 700 postes en moins dans les usines de la région parisienne, en renvoyant des milliers de nos 75 indus- triels ».

La CGT condamne donc les mesures prises et qui visent à instaurer l'insécurité. Elle considère que « des possi- bilités existent pour agrandir et renforcer le centre de pro- duction de Corbeil, pour uti- liser à leurs pleins capacités, le Centre de Suresnes, les filiales Sochats, Billan- court, Hispano-Suiza, Bols- Colombes et ainsi créer des emplois nouveaux à contrats ternes ».

Elle exige le lancement im- médiat de l'avion nouveau A200 monté par la SNIAS, et équipé du moteur SNECMA CFM 56. Celui-ci correspond aux besoins immédiats de la Compagnie Air France. Il devrait donc être lancé immé- diatement, d'autant plus que le marché est estimé à près de 500 appareils d'ici l'an 2000.

L'ensemble de ces propo- sitions permettrait à la SNIAS de se renforcer et de garantir l'avenir de tous les salariés en satisfaisant les revendications sociales.

Le 26 Février : Journée témoignage des ingénieurs cadres - techniciens

L'Union Générale des Ingénieurs, Cadres, Tech- niciens CGT donnera la parole aux ingénieurs, cadres, techniciens, agents de maîtrise, au cours d'une soirée témoi- gnage le 26 février à la Bourse du Travail.

Les questions du pou- voir d'achat, de son main- tien et de son améliora- tion, la lutte contre le démantèlement industriel, la préservation de l'emploi, le chômage des Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Agents de maîtrise, les revendications économiques et sociales de la CGT comme solution au pro- blème du chômage, les conditions de travail, les libertés syndicales et d'expres- sion, constitueront la base des témoignages.

Ils illustreront aussi la participation de ces divers catégories de salariés aux actions revendicati- ves, les acquis obtenus.

Cette journée témoi- gnage se situe dans le prolon- gement de l'action des ingé- nieurs, cadres, techni- ciens, agents de maîtrise du 26 octobre au 26 décembre (dont 112 de la Loire-Atlantique) ont manifesté à Paris à l'appel de la CGT.

Dans chaque départe- ment, de telles journées de témoignage se dérouleront. Dans les entreprises, des initiatives diverses seront prises mettant en avant les revendications de ces ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise.

L'encadrement rejette de plus en plus massive- ment le rôle que tente de lui faire jouer le patronat sur le plan social, idéolo- gique.

Le 26 février sera donc un temps fort des ingé- nieurs, cadres, techni- ciens, agents de maîtrise qui feront ainsi avec la CGT entendre leur voix.

LA MÉCANIQUE DOIT VIVRE !

Avec un personnel de qualité la mécanique a prouvé sa haute compétence en matière de Dié- sel, de Chaudronnerie, d'armement, de turbines, de chaudières. Il y a scien- tificament six ans, c'étaient par exemple, vingt-cinq à trente moteurs P.A. qui « sortaient » mensuelle- ment à Montoir-Sud.

Aujourd'hui, cette grave question de sauver la mécanique, toute la mé- canique, se pose avec acuité.

La Chaudronnerie peut et doit vivre. L'action peut contraindre la direc- tion d'Alsthom à prendre des travaux avec Stein In- dustric, Belfort et à recher- cher d'autres fabrications.

Montoir-Sud peut et doit vivre. Il ne s'agit pas de considérer la section Alsthom du PCF de se la- menter sur un atelier qui se vide. Il faut s'opposer par la lutte à la vente des licences et exiger la fabri-

caution de nouveaux mo- teurs à la mécanique.

Pour la Mécanique nu- méro 1, c'est la même chose.

Montoir-Nord doit con- tinuer l'armement des ba- teaux construits à Saint- Nazaire, notamment il y a les deux paquebots en menuiserie, électrique, ventilation et aéro-électri- que.

Pour ce qui est des mé- caniciens, pour ce qui est, pour tout cela, seule l'action de toutes les catégories de travailleurs peut le permettre.

Pas d'autre solution en effet pour empêcher le passage de la mécanique, pour développer les fabri- cations (ce qui permet- trait d'assurer l'emploi à ceux qui y travaillent au- jourd'hui mais aussi des embauches).

Une démarche ambiguë, porteur d'illusions...

La C.F.D.T. pense qu'en allant voir Legrand, Evin, Guichard, il y aura une

solution à ux problèmes ; c'est créer beaucoup d'il- lusions. Tout le monde connaît Monsieur le Sénateur Legrand. Il a tou- jours approuvé la politi- que de Giscard-Barre, y compris dans le domaine de bradage d'industries (aéronautique, construc- tion navale). N'est-ce pas Legrand qui écrivait, la semaine dernière, dans « L'Éclair » : « Moi j'an- nonce la couleur, je vote- rai Giscard D'Estaing » ?

Et Guichard, le baron R.P.R., plusieurs fois mi- nistre de la Cinquième République fidèle acteur de la politique anti-socia- le, marchand d'illusions lui aussi en période pré- électorales on se souvient du projet Atlas entré sous le parking de Pen- hoët !

Interrogé au Club de la Presse d'Europe 1 diman- che dernier sur les con- vergences R.P.R.-P.S., Olivier Guichard a confirmé que son parti voyait d'un

bon oeil le fait que F. Mit- terrand « parte moins du programme commun au- jourd'hui. Ce la prouve que ses réflexions vont dans le bon sens ».

Sans doute le por- tement du P.S., son virage à droite, lui valent ce satisfecit. U.D.F., R.P.R. et P.S. se sont bien pro- noncés pour l'élargisse- ment du marché commun aux élections européennes. Politique qui conduit tout droit à la liquida- tion de pans entiers de nos industries.

C'est le socialiste fran- çais Chevesson, membre de la Commission Européen- ne et représentant le gou- vernement de Giscard, qui concourt à l'effabro- liage et à l'application des plans de démantèlement dont les travailleurs sont, chaque jour, les vic- times.

Alors Evin, Chevesson, leurs amis politiques, re- courent souvent, très sou- vent au double langage,

comme les dirigeants de la C.F.D.T. pour tromper et masquer le fait que, sur le fond, ils se compor- tent en alliés loyaux des capitalistes. Le consensus, c'est bien consentir, ad- mettre la politique du C.N.P.F., d'A. Roux, d'Alsthom.

La déclaration de la représentante C.F.D.T. à un récent Comité Central d'Entreprise d'Alsthom confirme bien cette dé- marche quand elle se prononce pour la vente des licences de moteurs diesel à l'étranger.

Prendre défendre l'intérêt d'un côté, ap- prouver les patrons de l'autre, ça fait partie et du recentrage de

cette organisation et du double langage. Pas étonnant d'ailleurs que dans son tract intitulé « Nous pouvons ga- gner à la nécessité de la lutte, de l'action de masse, des travailleurs n'y soit pas mentionnée. La CFDT (comme F.O. et la C.G.C.) n'en veut pas ».

Dans les faits aujour- d'hui les dirigeants de la C.F.D.T. marchent sur les plates-bandes réformistes de F.O. et de la C.G.C. Les socialistes (Bergeron) n'avaient en fait pas tort de s'inquiéter du recentrage de la C.F.D.T., orchestré par le Socialiste Maire, car celle-ci mord sur son électorat.

Toute autre est la dé- marche des communistes qui disent clairement aux travailleurs : « Pour gagner, il faut l'unité se fait dans la lutte ».

Développement économique de la Basse Loire (suite de la première page)

de la construction navale et de la Marine Marchande.

Il faut noter que de telles propositions ont aujourd'hui un écho favorable et compris parmi ceux qui prétendent hier que la construction n'avait le français était dépassé et que la solution était européenne.

C'est le cas par exemple du journal « Le Mon- teur » qui, après avoir long- temps combattu nos propositions, dans un article paru le 29 janvier souli- gne la nécessité d'une vé- ritable vocation maritime de la France et des exi- gences de construire les navires dont notre pays a besoin pour répondre à cette orientation.

Réaffirmant une démar- che de fond, les élus com- munistes insistent ferme- ment pour que notre pays « s'engage fermement dans cette voie ».

Notre journal a ajouté J.-L. Le Coat, « la mise en service du Port de Montoir offre également des possibilités nouvelles ». Ces propositions, qu'il s'agit de faire passer en janvier de l'Assemblée Départementale ne recu- trent que peu d'écho, pou- vant, considère l'élu com- muniste « s'agir là d'af- faires très concrètes pour le devenir économique de notre région ».

3) Installation à Mon- teur d'une unité de dégazage pour les navires ap- partenant à Elf Donges et le terminal méthanier. En effet, il est prévu à l'horizon 1985 un double- ment du trafic portuaire de la construction et la réparation navale. Cet outil exis- tant avec le quai de répa- ration navale et les Ateliers Français de l'Ouest. Pour permettre à cet outil de travailler une plus grande fiabilité et de répon- dre à aux besoins ac- crus qui s'exprimeront, il est nécessaire de disposer sur notre sec- teur de la Basse-Loire de l'unité de dégazage.

1) Utilisation du frigo de terminal de raffinage d'huile de soja : ceci est possible et éviterait que chaque mois des navires ne transportent ces huiles vers le Moyen Orient pour raffiner. Ces hu- les de soja raffinées ap- porteraient une plus-value importante et seraient source de rentrées de devises par leur exporta- tion vers les pays tiers.

2) Création à Montoir d'une unité de raffinage d'huile de soja : ceci est possible et éviterait que chaque mois des navires ne transportent ces huiles vers le Moyen Orient pour raffiner. Ces hu- les de soja raffinées ap- porteraient une plus-value importante et seraient source de rentrées de devises par leur exporta- tion vers les pays tiers.

3) Création à Montoir d'une unité de raffinage d'huile de soja : ceci est possible et éviterait que chaque mois des navires ne transportent ces huiles vers le Moyen Orient pour raffiner. Ces hu- les de soja raffinées ap- porteraient une plus-value importante et seraient source de rentrées de devises par leur exporta- tion vers les pays tiers.

4) Création à Montoir d'une unité de raffinage d'huile de soja : ceci est possible et éviterait que chaque mois des navires ne transportent ces huiles vers le Moyen Orient pour raffiner. Ces hu- les de soja raffinées ap- porteraient une plus-value importante et seraient source de rentrées de devises par leur exporta- tion vers les pays tiers.

5) Création à Montoir d'une unité de raffinage d'huile de soja : ceci est possible et éviterait que chaque mois des navires ne transportent ces huiles vers le Moyen Orient pour raffiner. Ces hu- les de soja raffinées ap- porteraient une plus-value importante et seraient source de rentrées de devises par leur exporta- tion vers les pays tiers.

6) Création à Montoir d'une unité de raffinage d'huile de soja : ceci est possible et éviterait que chaque mois des navires ne transportent ces huiles vers le Moyen Orient pour raffiner. Ces hu- les de soja raffinées ap- porteraient une plus-value importante et seraient source de rentrées de devises par leur exporta- tion vers les pays tiers.

7) Création à Montoir d'une unité de raffinage d'huile de soja : ceci est possible et éviterait que chaque mois des navires ne transportent ces huiles vers le Moyen Orient pour raffiner. Ces hu- les de soja raffinées ap- porteraient une plus-value importante et seraient source de rentrées de devises par leur exporta- tion vers les pays tiers.

4 500 retraités C.G.T. des Pays de Loire, des milliers de la Loire-Atlantique Le 10 Mars à Paris

En Loire-Atlantique, et dans les autres départements de la région, les 4 500 retraités C.G.T. représentent une force sociale que le pouvoir giscardien ne doit pas négliger. Pour peu que ceux-ci s'unissent dans l'action pour de meilleures conditions de vie au repos, le rôle de leur existence.

Le 10 mars prochain, la CGT, organise un grand rassemblement à Paris avec 100 000 personnes. Ils seront plus de 4 500 retraités des Pays de Loire, des milliers de notre département. Car à l'appel de l'organisation syndicale à laquelle ils ont tous jours fait confiance pendant leur vie active, ils entendent faire sauter les verrous qui les empêchent de vivre en toute liberté.

Par cette puissante manifestation, ils vont dire au Président de la République qu'ils veulent mieux payer des retraites dignes que des chômeurs en relançant l'économie nationale.

En 1974, Giscard d'Estaing, lors de son élection, avait promis qu'il n'y au- rait pas de cotisations ajoutées sur les retraites et pré- retraites. Le Président de la République est loin de ses

promesses, bien au contrai- re.

Mais fors de leur droit, une grande partie de ces re- traités sont organisés à l'Union Confédérale des re- traités C.G.T. Sans elle, leurs problèmes, leurs re- vendications, leurs aspira- tions seraient totalement passés sous silence, le ter- rain serait complètement libre pour la démagogie, les théories fatalistes, désespé- rantes, qui distillent la rési- gnation et le renoncement dans l'esprit du consensus à la mode Giscard, totalement libre pour les clubs du

troisième Age d'inspiration giscardienne.

Par leur présence dans cette manifestation avec la CGT, ce mardi 10 mars à Paris, les retraités et pré- retraités de Loire-Atlanti- que défendent leurs reven- dications comprises dans les cinq axes suivants :

1 - Retraite à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes avec des ressources égales à 75 % des dix meilleures années de salaire ;

2 - Défense du pouvoir d'achat et pas de pen- sion inférieure au S.M.I.C. à 3300 F ni d'allocation vieillesse endessous de 60 % de ce S.M.I.C. ;

3 - Suppression de toute cotisation malade sur les retraités ;

4 - Pensions de reversion à 75 % pour les veuves alors qu'elles se si- tuent actuellement à 50 % ;

5 - Gratuité des soins de santé pour les retraités et les personnes âgées.

1 - Retraite à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes avec des ressources égales à 75 % des dix meilleures années de salaire ;

2 - Défense du pouvoir d'achat et pas de pen- sion inférieure au S.M.I.C. à 3300 F ni d'allocation vieillesse endessous de 60 % de ce S.M.I.C. ;

3 - Suppression de toute cotisation malade sur les retraités ;

4 - Pensions de reversion à 75 % pour les veuves alors qu'elles se si- tuent actuellement à 50 % ;

5 - Gratuité des soins de santé pour les retraités et les personnes âgées.

- EN BREF -

prononcé par le Tribunal du Commerce de Nantes laisse planer la menace pour les autres travailleurs.

● A S.E.I.T.A. à Nantes, les travailleurs ont fait grève pendant 24 heures pour protester contre la plainte déposée à l'encontre du secrétaire général de la Fédération C.G.T.

● Chez Decré à Nantes, la Direction envisage le licencie- ment de 57 salariés. Déjà ces derniers années, en deux reprises, 123 suppressions d'emplois ont eu lieu dans ces magasins nantais contrôlés par les « Nouvelles Galeries ».

● 58 licenciements annoncés à la S.O.A.F., touchant toutes les catégories du per-

sonnel, depuis l'ouvrier jus- qu'au cadre. Cette mesure touche les différents établis- sements du groupe dont le service de recherche de Saint-Luce qui disparaîtrait. Deux délégués C.G.T. du siège figurent sur la liste.

● Les dockers nazairiens ont fait une nouvelle grève surprise de 24 heures lundi à l'appel de leur syndicat C.G.T. Ceux-ci ont manifesté au quai de Montoir pour la défense du leur statut, le respect de la loi de 1945 et leurs avan- tages acquis par la lutte.

● A Saint-Nazaire - Radio, la semaine passée, les 40 techni- ciens et agents d'exploitation ont fait grève 24 heures contre des veilles de sécurité portées par l'administration dans un proche avenir.

CARNET ROSE

Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un petit Sylvain à la femme de M. Maradez Thilard. Nous sommes certains que cet heureux événement apportera beaucoup de bonheur dans le foyer de nos camarades.

Notre journal est heureux d'offrir ses vœux à Sylvain, ses souhaits de prompt rétablissement à la maman et ses félicitations aux pa- rents.

La décision est prise. L'usine SNECMA s'implantera dans la région nazairienne. Elle sera fabriquée dans des locaux de la CFM 56 (ce moteur qui pourrait équiper l'A 200, doté de 1300 chevaux) et sera livrée en 1984, employant 500 personnes.

Les communistes approuvent positivement cette implantation. Elle est le fruit de luttes menées pour que l'aéronautique française connaisse un développement à la mesure de ses possibilités actuelles.

Il reste que ces emplois ne doivent en aucun cas être créés au détriment de l'emploi dans d'autres régions (parisienne notamment). Il n'est pas non plus question que cette implantation contribue à développer les diverses formes de travail précaire ou affectent le pouvoir et les entreprises qui l'exploitent.

En outre, cette réalisation peut et doit renforcer les possibilités d'un développement économique dans notre région.

Dans le même sens, se trouve notre réajustement noté dans le lancement sans attendre le nouvel avion A200, proposition qui tout récemment encore les sections P.C.F. de la SNIAS St-Nazaire et Bougenais réaffirment avec force.

La décision en appartient au gouvernement de Giscard. La France dispose de moyens techniques et humains pour lancer cet appareil s'appuyant sur un marché potentiel de 700 appareils pour les dix ans à venir, 2.800 dans les vingt ans.

Pour l'instant, Giscard recule devant le chantier de la R.F.A. La pression des travailleurs de la R.F.A. est forte.

vaillards doit donc s'intensifier.

C'est aussi l'avis qui formulait la C.G.T. le 20 février, lors d'une conférence de presse à laquelle participait J.M. Schampain, secrétaire de la F.T.M.-C.G.T. (responsable branché aéronautique), des responsables CGT des usines SNECMA de Corbeil, Gennevilliers, Villaroche, de la SNIAS-St-Nazaire, de l'Union Locale de l'USTIM.

Soulignant qu'ils appréciaient positivement cette implantation, les responsables CGT estimaient que cet investissement en France constituait un victoire due aux luttes des travailleurs et au soutien, de l'opinion publique.

Or, ajoutait la CGT, « les responsables politiques du pouvoir et leurs élus dans la région de Saint-Nazaire, voudraient prendre à leur compte cette usine alors que ce sont eux qui organisent la fermeture d'entreprises et les licenciements ».

Ainsi, présentaient-ils, à St-Nazaire ce sont : SNIAS : Fermeture du secteur diversifié - 350 emplois ; Bureaux d'études : Essais en vol - 75 emplois.

Usine SNECMA dans la région de Saint-Nazaire

OUI, MAIS...

Le fruit de la lutte doit se traduire par de réelles créations d'emplois

Alsthom-Atlantique : Navale et mécanique, des milliers d'emplois supprimés depuis 78.

Mécanique : la volonté de supprimer des branches d'activités.

Fermeture en 1982 de la Chaudronnerie (ex-Babcock) - 500 emplois.

Démantèlement de la mécanique, notamment les ateliers ex-SMPA, environ 500 emplois menacés.

Repercussion sur l'ensemble des PME de la région nazairienne.

Pour la C.G.T., l'implantation de la SNECMA doit être créatrice d'emplois (notamment de jeunes) et n'a pas à ajouter aux 1000 revendicatifs pour assurer dans des conditions normales les fabrications aéronautiques dans le département.

En aucun cas, cette implantation ne peut être un paravent pour masquer la liquidation de secteurs d'activités.

En effet, soulignait Guy Teulier, secrétaire de l'Union Locale de St-Nazaire, « on assiste à une bataille idéologique alors que l'on fait l'annonce pour faire passer la liquidation de la mécanique et de la chaudronnerie. Ce couple, ils ont fait leur œuvre d'une campagne électorale pour

Nazaire, avec leur développement permettant la CGT des embouches. La CGT entend agir « pour que le personnel employé à St-Nazaire le soit avec le statut SNECMA (embouches définitives, salaires acquis sociaux), pour que la Société Nationale garde la maîtrise d'œuvre de ses propres et soit ainsi à l'abri de décisions politiques étrangères et elle exige que tous les

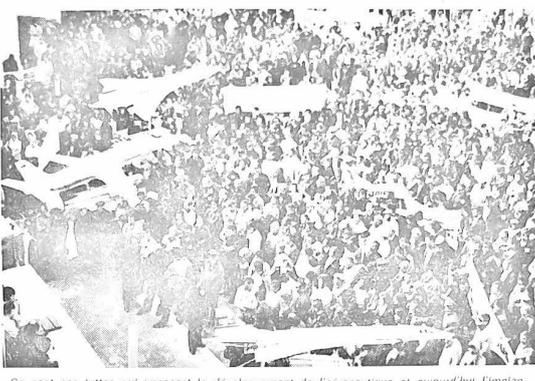
investissements industriels soient financés en totalité par des capitaux publics, nationaux. Ses moyens existent pour cela ».

Si félicité du fait que la SNECMA bénéficie actuellement d'un niveau de commandes jamais atteint, la CGT observe aussi que la société nationale « pour faire face aux commandes, elle modernise le Centre de Gennevilliers (loges, ateliers et étendues de bureaux d'études) à Villaroche. Dans le même temps, elle pratique une socialisation très importante (près de 60 % des commandes du moteur CFM 56). Une somme partie est réalisée à l'étranger au détriment des capacités de production de la SNECMA en France ».

Si l'effectif est accru de 700 personnes en 1980, la plupart des salariés embauchés

Elle exige le lancement immédiat de l'avion nouveau A200 monté par la SNIAS et équipé du moteur SNECMA CFM 56. Celui-ci correspond aux besoins immédiats de la Compagnie Air France. Il devrait dans être lancé immédiatement, d'autant plus que le marché est estimé à près de 2.500 appareils d'ici l'an 2000.

L'ensemble de ces implantations permettra à la SNECMA de se développer et de garantir l'avenir de tous les salariés en satisfaisant les revendications sociales.



Ce sont ces lieux qui imposent le développement de l'aéronautique et aujourd'hui l'implantation de la SNECMA.

Le 26 Février : Journée témoignage des ingénieurs cadres - techniciens

L'Union Générale des Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de la CGT comme solution au problème du chômage, les conditions de travail, les libertés syndicales et d'expression, constitueront la base des témoignages.

Ils illustreront aussi la participation de ces diverses catégories de salariés aux actions revendicatives, les acquis obtenus.

Le 26 février sera donc un temps fort des ingénieurs, cadres, techniciens, agents de maîtrise qui feront ainsi avec la CGT entendre leur voix.

En conclusion, Jean-Louis Le Corre souligne que ces propositions formulées par les Elus Communistes de Loire-Atlantique, loin d'être utopiques, s'appuient au contraire sur des structures industrielles et économiques de notre région. « Elles seraient, si leurs réalisations étaient entreprises dans les meilleures délais, le complément indispensable du développement de la construction et de la réparation navale ».

« Elles permettraient en outre d'offrir à notre région dont on ne dira jamais assez, quelle est l'une des régions les plus touchées par le chômage, des possibilités de création d'emplois, incontestables sources de relance de l'économie locale et régionale ».

"Il dépend de vous, qui avez en main les pouvoirs d'organiser l'économie de la Basse-Loire, de les prendre en considération, faute de quoi, vous porterez la lourde responsabilité de la dégradation sociale et industrielle de notre région."

En conclusion, Jean-Louis Le Corre souligne que ces propositions formulées par les Elus Communistes de Loire-Atlantique, loin d'être utopiques, s'appuient au contraire sur des structures industrielles et économiques de notre région. « Elles seraient, si leurs réalisations étaient entreprises dans les meilleures délais, le complément indispensable du développement de la construction et de la réparation navale ».

« Elles permettraient en outre d'offrir à notre région dont on ne dira jamais assez, quelle est l'une des régions les plus touchées par le chômage, des possibilités de création d'emplois, incontestables sources de relance de l'économie locale et régionale ».

"Il dépend de vous, qui avez en main les pouvoirs d'organiser l'économie de la Basse-Loire, de les prendre en considération, faute de quoi, vous porterez la lourde responsabilité de la dégradation sociale et industrielle de notre région."

En conclusion, Jean-Louis Le Corre souligne que ces propositions formulées par les Elus Communistes de Loire-Atlantique, loin d'être utopiques, s'appuient au contraire sur des structures industrielles et économiques de notre région. « Elles seraient, si leurs réalisations étaient entreprises dans les meilleures délais, le complément indispensable du développement de la construction et de la réparation navale ».

« Elles permettraient en outre d'offrir à notre région dont on ne dira jamais assez, quelle est l'une des régions les plus touchées par le chômage, des possibilités de création d'emplois, incontestables sources de relance de l'économie locale et régionale ».

"Il dépend de vous, qui avez en main les pouvoirs d'organiser l'économie de la Basse-Loire, de les prendre en considération, faute de quoi, vous porterez la lourde responsabilité de la dégradation sociale et industrielle de notre région."

En conclusion, Jean-Louis Le Corre souligne que ces propositions formulées par les Elus Communistes de Loire-Atlantique, loin d'être utopiques, s'appuient au contraire sur des structures industrielles et économiques de notre région. « Elles seraient, si leurs réalisations étaient entreprises dans les meilleures délais, le complément indispensable du développement de la construction et de la réparation navale ».

« Elles permettraient en outre d'offrir à notre région dont on ne dira jamais assez, quelle est l'une des régions les plus touchées par le chômage, des possibilités de création d'emplois, incontestables sources de relance de l'économie locale et régionale ».

"Il dépend de vous, qui avez en main les pouvoirs d'organiser l'économie de la Basse-Loire, de les prendre en considération, faute de quoi, vous porterez la lourde responsabilité de la dégradation sociale et industrielle de notre région."

En conclusion, Jean-Louis Le Corre souligne que ces propositions formulées par les Elus Communistes de Loire-Atlantique, loin d'être utopiques, s'appuient au contraire sur des structures industrielles et économiques de notre région. « Elles seraient, si leurs réalisations étaient entreprises dans les meilleures délais, le complément indispensable du développement de la construction et de la réparation navale ».

« Elles permettraient en outre d'offrir à notre région dont on ne dira jamais assez, quelle est l'une des régions les plus touchées par le chômage, des possibilités de création d'emplois, incontestables sources de relance de l'économie locale et régionale ».

"Il dépend de vous, qui avez en main les pouvoirs d'organiser l'économie de la Basse-Loire, de les prendre en considération, faute de quoi, vous porterez la lourde responsabilité de la dégradation sociale et industrielle de notre région."

LA MÉCANIQUE DOIT VIVRE !

Avec un personnel de qualité la mécanique a prouvé sa haute compétence en matière de Diesel, de Chaudronnerie, d'armement, de turbines, de chaudières. Il y a soixante ans, c'étaient les moteurs P.A. qui « sortaient » mensuellement à Montoir-Sud.

Aujourd'hui, cette grave question de sauver la mécanique, toute la mécanique, se pose avec acuité.

La Chaudronnerie peut et doit vivre. L'action peut contraindre la direction d'Alsthom à prendre des travaux avec Stein Industrie, Belfort et chercheurs d'autres fabricants.

Montoir-Sud peut et doit vivre. Il ne s'agit pas de considérer la section Alsthom du PCF « de se limiter sur un atelier qui se vide, de s'opposer par la lutte à la vente des licences et exiger la fabri-

cation de nouveaux moteurs pour empêcher le bradage de la mécanique, pour développer les fabrications (ce qui permettrait d'assurer l'emploi à ceux qui y travaillent au sein de la mécanique).

Pas d'autre solution en effet pour empêcher le bradage de la mécanique, pour développer les fabrications (ce qui permettrait d'assurer l'emploi à ceux qui y travaillent au sein de la mécanique).

Pour la mécanique, le projet Atlas entrera sous le parking de Penhoët !

Interrogé au Club de la Presse d'Europe 1 dimanche dernier sur les convergences R.R.P.-P.S., Olivier Guichard a confirmé que son parti voyait d'un

bon oeil le fait que F. Mitterrand « parle moins du programme commun aujourd'hui. Ce la prouve que ses réflexions vont dans le bon sens ».

Sans doute le comportement du P.S., son virage à droite, lui valent ce satisfecit. U.D.F., R.P.R. et P.S. se sont bien prononcés pour l'élargissement du marché commun aux élections européennes. Politique qui conduit tout droit à la liquidation de pans entiers de nos industries.

C'est le socialiste français Chysson, membre de la Commission Européenne et représentant le gouvernement de Giscard, qui concourt à l'élaboration et à l'application des plans de démantèlement dont les travailleurs sont, chaque jour, les victimes.

Alors Evin, Chysson, leurs amis politiques, reçoivent souvent, très souvent du double langage,

comme les dirigeants de la C.F.D.T., pour tromper et masquer le fait que, sur le fond, ils se comportent en alliés loyaux des capitalistes. Le consensus, c'est bien consentir, admettre la politique du C.N.P.F., d'A. Roux, d'Alsthom.

La déclaration de la représentante C.F.D.T. à un récent Comité Central d'Entreprise d'Alsthom confirme bien cette démarche quand elle se prononce pour la vente des moteurs de moteurs diesel à l'étranger.

Prendre à défendre l'emploi d'un côté, approuver les patrons de l'autre, ça fait partie et du recentrage de

cette organisation et du double langage. Pas étonnant d'ailleurs que dans son tract intitulé « Nous pouvons gagner la nécessaire de la lutte, de l'action de masse des travailleurs n'y soit pas mentionnée. La CFDT (comme F.O. et la C.G.C.) n'en veut pas ».

Dans les faits aujourd'hui les dirigeants de la C.F.D.T. marchent sur les plates-bandes réformistes de F.O. et de la C.G.C. Le socialiste Bergeron n'avait en fait pas tort de s'inquiéter du recentrage de la C.F.D.T., orchestré par le Socialiste Mairon car celle-ci mord sur son « carrot ».

Toute autre est la démarche des communistes qui disent clairement aux travailleurs : « Pour gagner, il faut lutter, l'unité se fait dans la lutte ».

Prendre à défendre l'emploi d'un côté, approuver les patrons de l'autre, ça fait partie et du recentrage de

comme les dirigeants de la C.F.D.T., pour tromper et masquer le fait que, sur le fond, ils se comportent en alliés loyaux des capitalistes. Le consensus, c'est bien consentir, admettre la politique du C.N.P.F., d'A. Roux, d'Alsthom.

La déclaration de la représentante C.F.D.T. à un récent Comité Central d'Entreprise d'Alsthom confirme bien cette démarche quand elle se prononce pour la vente des moteurs de moteurs diesel à l'étranger.

Prendre à défendre l'emploi d'un côté, approuver les patrons de l'autre, ça fait partie et du recentrage de

cette organisation et du double langage. Pas étonnant d'ailleurs que dans son tract intitulé « Nous pouvons gagner la nécessaire de la lutte, de l'action de masse des travailleurs n'y soit pas mentionnée. La CFDT (comme F.O. et la C.G.C.) n'en veut pas ».

Dans les faits aujourd'hui les dirigeants de la C.F.D.T. marchent sur les plates-bandes réformistes de F.O. et de la C.G.C. Le socialiste Bergeron n'avait en fait pas tort de s'inquiéter du recentrage de la C.F.D.T., orchestré par le Socialiste Mairon car celle-ci mord sur son « carrot ».

Toute autre est la démarche des communistes qui disent clairement aux travailleurs : « Pour gagner, il faut lutter, l'unité se fait dans la lutte ».

Prendre à défendre l'emploi d'un côté, approuver les patrons de l'autre, ça fait partie et du recentrage de

comme les dirigeants de la C.F.D.T., pour tromper et masquer le fait que, sur le fond, ils se comportent en alliés loyaux des capitalistes. Le consensus, c'est bien consentir, admettre la politique du C.N.P.F., d'A. Roux, d'Alsthom.

La déclaration de la représentante C.F.D.T. à un récent Comité Central d'Entreprise d'Alsthom confirme bien cette démarche quand elle se prononce pour la vente des moteurs de moteurs diesel à l'étranger.

Prendre à défendre l'emploi d'un côté, approuver les patrons de l'autre, ça fait partie et du recentrage de

cette organisation et du double langage. Pas étonnant d'ailleurs que dans son tract intitulé « Nous pouvons gagner la nécessaire de la lutte, de l'action de masse des travailleurs n'y soit pas mentionnée. La CFDT (comme F.O. et la C.G.C.) n'en veut pas ».

Dans les faits aujourd'hui les dirigeants de la C.F.D.T. marchent sur les plates-bandes réformistes de F.O. et de la C.G.C. Le socialiste Bergeron n'avait en fait pas tort de s'inquiéter du recentrage de la C.F.D.T., orchestré par le Socialiste Mairon car celle-ci mord sur son « carrot ».

Toute autre est la démarche des communistes qui disent clairement aux travailleurs : « Pour gagner, il faut lutter, l'unité se fait dans la lutte ».

Prendre à défendre l'emploi d'un côté, approuver les patrons de l'autre, ça fait partie et du recentrage de

comme les dirigeants de la C.F.D.T., pour tromper et masquer le fait que, sur le fond, ils se comportent en alliés loyaux des capitalistes. Le consensus, c'est bien consentir, admettre la politique du C.N.P.F., d'A. Roux, d'Alsthom.

La déclaration de la représentante C.F.D.T. à un récent Comité Central d'Entreprise d'Alsthom confirme bien cette démarche quand elle se prononce pour la vente des moteurs de moteurs diesel à l'étranger.

Prendre à défendre l'emploi d'un côté, approuver les patrons de l'autre, ça fait partie et du recentrage de

4 500 retraités C.G.T. des Pays de Loire, des milliers de la Loire-Atlantique

Le 10 Mars à Paris

Dans les Pays de Loire, en Loire-Atlantique, nous sommes, les 23817 retraités, préretraités représentent une force sociale que le Pouvoir giscardien ne doit pas négliger. Pour peu que ceux-ci s'unissent dans l'action pour de meilleures conditions de vie au repos-cro-

promesses, bien au contraire.

Mais fors de leur droit, une grande partie de ces retraités sont organisés à l'Union confédérale des retraités C.G.T. Sans effet, leurs problèmes, leurs revendications, leurs aspirations seraient totalement passés sous silence, le terrain serait complètement libre pour la démagogie, les thèses fatalistes, désespérantes, qui distillent la résignation et le renoncement dans l'esprit du consensus à la mode Giscard, totalement libre pour les clubs du

troisième Age d'inspiration giscardienne.

2 - Défense du pouvoir giscardien et de la pension inférieure au S.M.I.C. à 3300 F ni d'allocation vieillesse ex-croissances de 60 % de ce S.M.I.C.;

3 - Suppression de toute cotisation maladie sur les retraités;

4 - Pensions de réversion à 75 % pour les veuves alors qu'elles se situent actuellement à 50 %;

5 - Gratuité des soins de santé pour les retraités et les personnes âgées.

1 - Retraite à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes avec des ressources égales à 75 % des dix meilleures années de salaire;

2 - Défense du pouvoir giscardien et de la pension inférieure au S.M.I.C. à 3300 F ni d'allocation vieillesse ex-croissances de 60 % de ce S.M.I.C.;

3 - Suppression de toute cotisation maladie sur les retraités;

4 - Pensions de réversion à 75 % pour les veuves alors qu'elles se situent actuellement à 50 %;

5 - Gratuité des soins de santé pour les retraités et les personnes âgées.

1 - Retraite à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes avec des ressources égales à 75 % des dix meilleures années de salaire;

2 - Défense du pouvoir giscardien et de la pension inférieure au S.M.I.C. à 3300 F ni d'allocation vieillesse ex-croissances de 60 % de ce S.M.I.C.;

3 - Suppression de toute cotisation maladie sur les retraités;

4 - Pensions de réversion à 75 % pour les veuves alors qu'elles se situent actuellement à 50 %;

5 - Gratuité des soins de santé pour les retraités et les personnes âgées.

1 - Retraite à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes avec des ressources égales à 75 % des dix meilleures années de salaire;

2 - Défense du pouvoir giscardien et de la pension inférieure au S.M.I.C. à 3300 F ni d'allocation vieillesse ex-croissances de 60 % de ce S.M.I.C.;

Dans les Pays de Loire, en Loire-Atlantique, nous sommes, les 23817 retraités, préretraités représentent une force sociale que le Pouvoir giscardien ne doit pas négliger. Pour peu que ceux-ci s'unissent dans l'action pour de meilleures conditions de vie au repos-cro-

promesses, bien au contraire.

Mais fors de leur droit, une grande partie de ces retraités sont organisés à l'Union confédérale des retraités C.G.T. Sans effet, leurs problèmes, leurs revendications, leurs aspirations seraient totalement passés sous silence, le terrain serait complètement libre pour la démagogie, les thèses fatalistes, désespérantes, qui distillent la résignation et le renoncement dans l'esprit du consensus à la mode Giscard, totalement libre pour les clubs du

troisième Age d'inspiration giscardienne.

2 - Défense du pouvoir giscardien et de la pension inférieure au S.M.I.C. à 3300 F ni d'allocation vieillesse ex-croissances de 60 % de ce S.M.I.C.;

3 - Suppression de toute cotisation maladie sur les retraités;

4 - Pensions de réversion à 75 % pour les veuves alors qu'elles se situent actuellement à 50 %;

5 - Gratuité des soins de santé pour les retraités et les personnes âgées.

1 - Retraite à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes avec des ressources égales à 75 % des dix meilleures années de salaire;

2 - Défense du pouvoir giscardien et de la pension inférieure au S.M.I.C. à 3300 F ni d'allocation vieillesse ex-croissances de 60 % de ce S.M.I.C.;

3 - Suppression de toute cotisation maladie sur les retraités;

Dans les Pays de Loire, en Loire-Atlantique, nous sommes, les 23817 retraités, préretraités représentent une force sociale que le Pouvoir giscardien ne doit pas négliger. Pour peu que ceux-ci s'unissent dans l'action pour de meilleures conditions de vie au repos-cro-

promesses, bien au contraire.

Mais fors de leur droit, une grande partie de ces retraités sont organisés à l'Union confédérale des retraités C.G.T. Sans effet, leurs problèmes, leurs revendications, leurs aspirations seraient totalement passés sous silence, le terrain serait complètement libre pour la démagogie, les thèses fatalistes, désespérantes, qui distillent la résignation et le renoncement dans l'esprit du consensus à la mode Giscard, totalement libre pour les clubs du

troisième Age d'inspiration giscardienne.

2 - Défense du pouvoir giscardien et de la pension inférieure au S.M.I.C. à 3300 F ni d'allocation vieillesse ex-croissances de 60 % de ce S.M.I.C.;

3 - Suppression de toute cotisation maladie sur les retraités;

4 - Pensions de réversion à 75 % pour les veuves alors qu'elles se situent actuellement à 50 %;

5 - Gratuité des soins de santé pour les retraités et les personnes âgées.

1 - Retraite à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes avec des ressources égales à 75 % des dix meilleures années de salaire;

2 - Défense du pouvoir giscardien et de la pension inférieure au S.M.I.C. à 3300 F ni d'allocation vieillesse ex-croissances de 60 % de ce S.M.I.C.;

3 - Suppression de toute cotisation maladie sur les retraités;

Dans les Pays de Loire, en Loire-Atlantique, nous sommes, les 23817 retraités, préretraités représentent une force sociale que le Pouvoir giscardien ne doit pas négliger. Pour peu que ceux-ci s'unissent dans l'action pour de meilleures conditions de vie au repos-cro-

promesses, bien au contraire.

Mais fors de leur droit, une grande partie de ces retraités sont organisés à l'Union confédérale des retraités C.G.T. Sans effet, leurs problèmes, leurs revendications, leurs aspirations seraient totalement passés sous silence, le terrain serait complètement libre pour la démagogie, les thèses fatalistes, désespérantes, qui distillent la résignation et le renoncement dans l'esprit du consensus à la mode Giscard, totalement libre pour les clubs du

troisième Age d'inspiration giscardienne.

2 - Défense du pouvoir giscardien et de la pension inférieure au S.M.I.C. à 3300 F ni d'allocation vieillesse ex-croissances de 60 % de ce S.M.I.C.;

3 - Suppression de toute cotisation maladie sur les retraités;

4 - Pensions de réversion à 75 % pour les veuves alors qu'elles se situent actuellement à 50 %;

5 - Gratuité des soins de santé pour les retraités et les personnes âgées.

1 - Retraite à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes avec des ressources égales à 75 % des dix meilleures années de salaire;

2 - Défense du pouvoir giscardien et de la pension inférieure au S.M.I.C. à 3300 F ni d'allocation vieillesse ex-croissances de 60 % de ce S.M.I.C.;

3 - Suppression de toute cotisation maladie sur les retraités;

Dans les Pays de Loire, en Loire-Atlantique, nous sommes, les 23817 retraités, préretraités représentent une force sociale que le Pouvoir giscardien ne doit pas négliger. Pour peu que ceux-ci s'unissent dans l'action pour de meilleures conditions de vie au repos-cro-

promesses, bien au contraire.

Mais fors de leur droit, une grande partie de ces retraités sont organisés à l'Union confédérale des retraités C.G.T. Sans effet, leurs problèmes, leurs revendications, leurs aspirations seraient totalement passés sous silence, le terrain serait complètement libre pour la démagogie, les thèses fatalistes, désespérantes, qui distillent la résignation et le renoncement dans l'esprit du consensus à la mode Giscard, totalement libre pour les clubs du

troisième Age d'inspiration giscardienne.

2 - Défense du pouvoir giscardien et de la pension inférieure au S.M.I.C. à 3300 F ni d'allocation vieillesse ex-croissances de 60 % de ce S.M.I.C.;

3 - Suppression de toute cotisation maladie sur les retraités;

4 - Pensions de réversion à 75 % pour les veuves alors qu'elles se situent actuellement à 50 %;

5 - Gratuité des soins de santé pour les retraités et les personnes âgées.

1 - Retraite à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes avec des ressources égales à 75 % des dix meilleures années de salaire;

2 - Défense du pouvoir giscardien et de la pension inférieure au S.M.I.C. à 3300 F ni d'allocation vieillesse ex-croissances de 60 % de ce S.M.I.C.;

3 - Suppression de toute cotisation maladie sur les retraités;

Dans les Pays de Loire, en Loire-Atlantique, nous sommes, les 23817 retraités, préretraités représentent une force sociale que le Pouvoir giscardien ne doit pas négliger. Pour peu que ceux-ci s'unissent dans l'action pour de meilleures conditions de vie au repos-cro-

promesses, bien au contraire.

Mais fors de leur droit, une grande partie de ces retraités sont organisés à l'Union confédérale des retraités C.G.T. Sans effet, leurs problèmes, leurs revendications, leurs aspirations seraient totalement passés sous silence, le terrain serait complètement libre pour la démagogie, les thèses fatalistes, désespérantes, qui distillent la résignation et le renoncement dans l'esprit du consensus à la mode Giscard, totalement libre pour les clubs du

troisième Age d'inspiration giscardienne.

2 - Défense du pouvoir giscardien et de la pension inférieure au S.M.I.C. à 3300 F ni d'allocation vieillesse ex-croissances de 60 % de ce S.M.I.C.;

3 - Suppression de toute cotisation maladie sur les retraités;

4 - Pensions de réversion à 75 % pour les veuves alors qu'elles se situent actuellement à 50 %;

5 - Gratuité des soins de santé pour les retraités et les personnes âgées.

1 - Retraite à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes avec des ressources égales à 75 % des dix meilleures années de salaire;

2 - Défense du pouvoir giscardien et de la pension inférieure au S.M.I.C. à 3300 F ni d'allocation vieillesse ex-croissances de 60 % de ce S.M.I.C.;

3 - Suppression de toute cotisation maladie sur les retraités;

- EN BREF -

● La Société Nouvelle d'Etudes et de Réalisation (S.O.M.E.R.) à Châteaubriant va fermer ses portes. 36 salariés seront licenciés.